

LES FONDAMENTAUX DE LA COMPTABILITE D'ENTREPRISE

Maitriser les principes de base

<p>Objectifs – Prérequis</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyser un bilan comptable Comprendre le fonctionnement de la TVA Réaliser les écritures d'inventaire Aucun prérequis nécessaire sauf <u>si formation en distanciel</u> prévoir un ordinateur et une connexion internet 	<p>Compétences délivrées</p> <ul style="list-style-type: none"> Assurer la saisie des écritures courantes Assurer la facturation des prestations ou des produits vendus par la société Réaliser les rapprochements bancaires Assurer la gestion et le suivi de sa trésorerie Enregistrer les règlements des factures et relancer les impayés Identifier les principaux retraitements fiscaux nécessaires au calcul du résultat fiscal 	<p>Méthodes mobilisées</p> <ul style="list-style-type: none"> Exposés Questionnaire d'autoévaluation Exercices interactifs Mises en situation Cas pratiques
<p>Durée de la formation</p> <p>28 heures soit 4 journées de 7 heures de formation</p>	<p>Public concerné - Effectifs</p> <p>Tout public - 1 à 6 participants</p>	<p>Délai d'Accès</p> <p>1 mois après validation de l'inscription</p>
<p>Horaires</p> <p>Matin : 9h00 - 12h00 Après-midi : 13h30 - 17h30</p>	<p>Accessibilité</p> <p>Formation accessible aux personnes en situation de handicap</p>	<p>Lieu de Formation</p> <p>20 Rue Alessandro Volta 26500 BOURG LES VALENCE</p>
<p>Tarifs</p> <p><i>Nous consulter</i></p>	<p>Modalités d'évaluation</p> <p>Évaluation continue avec mises en situation Évaluation en fin de formation (Quizz / QCM)</p>	<p>Inscription</p> <p>Nous contacter au 04.81.16.10.22 ou contact@oryade.fr</p>

Document mis à jour le 24/02/2025

ORYADE

Siège : 85, Impasse Tépier - 26300 BOURG DE PEAGE

Bureaux : 20 rue Alessandro VOLTA - 26500 BOURG LES VALENCE

Standard : 04.81.16.10.22 - e-mail : contact@oryade.fr

SIRET : 903 407 666 00010 - TVA Intracommunautaire : FR39903407666 - APE : 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 84260320126 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes

1^{er} Jour

L'essentiel de la comptabilité générale

- Règlement comptable et obligation des entreprises
- Comprendre et effectuer les principaux traitements comptables
- Écriture courante, calcul et enregistrement des opérations
- Incidences des écritures de régularisation sur un plan comptable

2^{ème} Jour

Le résultat fiscal

- Définition du résultat fiscal
- Examen des principaux retraitements à opérer
- Détermination du résultat fiscal et calcul de l'Impôt sur les Sociétés (IS)
- Cas pratiques

3^{ème} Jour

Maitriser l'application de la TVA

- Champ d'application de la TVA
- Déterminer la TVA exigible
- Calculer la TVA déductible
- Déclaration et paiement de la TVA
- Régimes particuliers et dispositifs de déduction

4^{ème} Jour

Analyse financière et tableaux de bord

- Des documents comptables au diagnostic financier
- Optimiser la rentabilité économique et financière
- Analyser l'évolution financière de l'entreprise et appliquer une politique adaptée